

IRAN

Il faut mettre fin aux lapidations

Index AI : MDE 13/024/01

FLASH

Aujourd'hui (mercredi 11 juillet), Amnesty International s'est indignée d'apprendre qu'une femme iranienne a été lapidée jusqu'à ce que mort s'ensuive à la prison d'Evin, à Téhéran.

« L'exécution par lapidation intensifie la brutalité de la condamnation à mort, qui constitue en elle-même, la pire forme de torture et l'ultime violation du droit à la vie. Cette méthode n'a d'autre but que celui d'augmenter la souffrance de la victime », a déclaré l'organisation.

Malgré les appels lancés dans le monde entier par Amnesty International pour que la condamnation à mort contre Maryam Ayoubi soit commuée, la jeune femme âgée de trente et un ans a été exécutée ce matin. Elle avait récemment été reconnue coupable d'adultère et du meurtre de son époux.

La lapidation de Maryam Ayoubi renforce l'inquiétude quant aux possibles exécutions par lapidation auxquelles pourraient procéder les autorités. D'après une information datant du 24 juin, une femme connue uniquement sous le nom de Robabeh aurait été condamnée à 50 coups de fouet et à la mort par lapidation pour adultère. Son complice, dont l'identité n'a pas été révélée, aurait été condamné à 100 coups de fouet et à la mort par pendaison.

En renouvelant ses appels urgents pour demander aux autorités iraniennes de commuer ces peines, Amnesty International se joint aux représentants des États, aux organisations et aux particuliers qui, en Iran, ont déjà exprimé l'inquiétude que leur inspire cette sentence.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>